



À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Kiamika tenue le 6 avril 2020, au lieu ordinaire des séances, à 19 h 00, sont présents: Mesdames les conseillères, Mélanie Grenier, Diane Imonti et Anne-Marie Meyran, et Messieurs les conseillers, Christian Lacroix, Raymond Martin et Michel Villeneuve formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Michel Dion.

Le secrétaire-trésorier et directeur général, Marc-André Bergeron est aussi présent.

La séance a été tenue à huis clos tel que prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre des mesures pour contrer la propagation du COVID-19.

Il est ordonné et statué ce qui suit :

## **Séance ordinaire du 6 avril 2020**

### **Ordre du jour**

- 1. ADMINISTRATION**
  - 1.1 Ouverture de la séance
  - 1.2 Adoption de l'ordre du jour
  - 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 mars 2020
  - 1.4 Rapport au conseil-délégation de pouvoirs
  - 1.5 Présentation des comptes du mois de mars 2020 - Municipalité
  - 1.6 Présentation des comptes du mois de mars 2020 - Pourvoirie et camping
  - 1.7 Évaluation de rendement pour l'employé au poste de directeur général et secrétaire-trésorier - recommandation
  - 1.8 Autorisation des dépenses :
    - A) Électricité – Salle communautaire – Contrôle Tech RS
    - B) Affectation annuelle au fonds de roulement 2020
- 2. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
  - 2.1 Entente relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la délégation de compétence et la fourniture d'entraide mutuelle
  - 2.2 Fourniture d'uniforme à l'embauche de nouveaux pompiers
- 3. TRANSPORTS- VOIRIE**
  - 3.1 Lancement de l'appel d'offres no. KIA01-20-01 pour location acquisition d'un camion 10 roues neuf avec équipement à neige.
- 4. HYGIÈNE DU MILIEU**

5. SANTÉ ET BIEN -ÊTRE

6. URBANISME, AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

6.1 Entente de service partagé pour une ressource en urbanisme avec la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles

7. LOISIRS ET CULTURE

8. VARIA

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

.....  
1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

2020-04-074 Il est proposé par Diane Imonti et résolu à l'unanimité des membres présents d'ouvrir la séance. Il est 19 h 00.

ADOPTÉE

2020-04-075 1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Diane Imonti et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

2020-04-076 1.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 25 MARS 2020

Il est proposé par Mélanie Grenier et résolu à l'unanimité des membres présents que les minutes de la dernière séance ordinaire tenue le 25 mars 2020 soient adoptées telles que reçues et inscrites.

ADOPTÉE

2020-04-077 1.4 RAPPORT AU CONSEIL - DÉLÉGATION DE POUVOIRS

Il est proposé par Anne-Marie Meyran et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter pour dépôt le rapport de délégation de pouvoirs de la secrétaire-trésorière adjointe en date du 6 avril 2020, relativement aux dépenses autorisées pour la Municipalité de Kiamika et le Comité touristique de Kiamika pour la période du **1<sup>er</sup> mars au 31 mars 2020, au montant total de 1 095,33 \$** en vertu des dispositions contenues au règlement de délégation de pouvoirs no R-169.

ADOPTÉE

2020-04-078 1.5 PRÉSENTATION DES COMPTES DU MOIS DE MARS 2020 – MUNICIPALITÉ

Il est proposé par Christian Lacroix et résolu à l'unanimité des membres présents d'approuver la liste des dépenses couvrant la période du mois de mars 2020 :

- Liste des paiements des comptes au montant total de :

**78 913,49 \$.**

- Et d'approuver le registre des salaires payés au montant total de :  
**26 518,14 \$.**

**ADOPTÉE**

**2020-04-079**      **1.6**      **PRÉSENTATION DES COMPTES DU MOIS DE MARS 2020 -  
POURVOIRIE ET CAMPING PIMODAN**

Il est proposé par Raymond Martin et résolu à l'unanimité des membres présents d'approuver la liste des dépenses couvrant la période du mois de mars 2020 :

- Liste des paiements des comptes au montant total de :  
**1 400,70 \$.**

**ADOPTÉE**

**2020-04-080**      **1.7**      **ÉVALUATION DE RENDEMENT POUR L'EMPLOYÉ AU POSTE DE  
DIRECTEUR-GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE TRÉSORIER - RECOMMANDATION**

**CONSIDÉRANT** la nomination par la résolution no. 2019-11-272 de Monsieur Marc-André Bergeron en tant que, « directeur général et secrétaire-trésorier » et ce, selon les dispositions contenues dans le contrat de travail;

**CONSIDÉRANT QUE** la période d'essai de 6 mois a été complétée;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Diane Imonti et résolu à l'unanimité des membres présents, que Marc-André Bergeron soit engagé au poste « directeur général et secrétaire-trésorier » selon les dispositions contenues dans le contrat de travail.

**ADOPTÉE**

**2020-04-081**      **1.8**      **A) ÉLECTRICITÉ SALLE COMMUNAUTAIRE – CONTRÔLE TECH-RS**

Il est proposé par Christian Lacroix et résolu à l'unanimité des membres présents, de défrayer les coûts pour la mise à niveau du panneau électrique de la salle communautaire, pour un montant de **643.05 \$** (taxes incluses).

**ADOPTÉE**

**2020-04-082**      **1.8**      **B) AFFECTATION ANNUELLE AU FONDS DE ROULEMENT 2020**

Il est proposé par Michel Villeneuve et résolu à l'unanimité des membres présents, d'affecter les sommes prévues au fonds de roulement pour l'année 2020 pour un montant total **21 798,79 \$.**

**ADOPTÉE**

**2020-04-083**      **2.1**      **ENTENTE RELATIVE À LA PROTECTION CONTRE L'INCENDIE ET  
PRÉVOYANT LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE ET LA FOURNITURE  
D'ENTRAIDE MUTUELLE**

**CONSIDÉRANT QUE** l'entente relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la délégation de compétence avec les municipalités de Chute-Saint-Philippe et Lac-des-Écorces ;

**CONSIDÉRANT QUE** des rencontres et discussions sont survenues dans le cadre du comité intermunicipal du service de sécurité incendie de Rivière Kiamika ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Diane Imonti et résolu à l'unanimité des membres présents, d'accepter les modifications à l'entente telles que discutées et présentées lors des rencontres du comité et d'autoriser le maire ainsi que le directeur général à signer ladite entente pour et au nom de la Municipalité de Kiamika.

**ADOPTÉE**

**2020-04-084**

**2.2 FOURNITURE D'UNIFORME À L'EMBAUCHE DE NOUVEAUX POMPIERS**

**CONSIDÉRANT QUE** les pompiers représentent les municipalités par lesquelles ils sont employés ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'uniformité et le décorum sont requis dans le cadre des différentes fonctions exercées par les pompiers ;

Il est proposé par Anne-Marie Meyan et résolu à l'unanimité des membres présents, de consentir à ce que lors de l'embauche de nouveaux pompiers, qu'un uniforme composé d'une chemise à manche longue, d'une chemise à manche courte, d'un pantalon, d'une cravate, d'une ceinture, d'une paire de bottes ou souliers et un manteau d'hiver soit remis aux nouveaux pompiers.

**ADOPTÉE**

**2020-04-085**

**3.1 LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES NO. KIA01-20-01 POUR LOCATION-ACQUISITION D'UN CAMION 10 ROUES NEUF AVEC ÉQUIPEMENT À NEIGE**

Il est proposé par Christian Lacroix et résolu à l'unanimité des membres présents, que le Conseil de la municipalité de Kiamika autorise le lancement de l'appel d'offres no. KIA01-20-01 préparé par le directeur général, Monsieur Marc-André Bergeron sur le site SEAO et dans le journal local.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé sur décision du conseil de la Municipalité, à sa seule discrétion, et la Municipalité ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil.

**Clôture et lieu du dépôt des soumissions** : La soumission doit être déposée à l'attention du responsable de l'appel d'offres de la Municipalité à l'adresse ci-jointe :

Monsieur Marc-André Bergeron  
Directeur général  
Municipalité de Kiamika  
3, chemin Valiquette  
Kiamika (Québec) J0W 1G0

Et ce, au plus tard, à 9 h 00, le 8 mai 2020

**Date d'ouverture des soumissions : le 8 mai 2020, à 9 h 05.**

**ADOPTÉE**

**2020-04-086**

**6.1 ENTENTE DE SERVICE PARTAGÉ POUR UNE RESSOURCE EN URBANISME AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DU-LAC-DES-ÎLES**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Kiamika désire combler son besoin de ressource au service de l'urbanisme ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles consent à ce que leur ressource soit partagée avec la municipalité de Kiamika ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Diane Imonti, et résolu à l'unanimité des membres présents de rédiger une entente de service partagé pour une ressource en urbanisme avec la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles.

**ADOPTÉE**

**2020-04-087**

**10. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Diane Imonti et résolu à l'unanimité des membres présents que la séance soit levée. Il est 19h35.

**ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
Michel Dion  
Maire

\_\_\_\_\_  
Marc-André Bergeron  
Secr.-trés./directeur général

*Je, Michel Dion atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec ».*

\_\_\_\_\_  
Michel Dion, maire